**Nouvelle Procédure** pour

les demandes d’aides aux jeunes et aux féminines

Jusqu’à 21 ans BREVET A >> 65€

Jusqu’à 23 ans BREVET B >> 100€

Jusqu’à 24 ans BREVET B2 >> 150€

Féminine jusqu’à 28ans Brevet B2 >> 200€

Sur le site de la FFP, avec votre N° de licence (code utilisateur)

(pour la 1ère connexion >> mot de passe perdu )

[www.ffp.asso.fr/developpement/](http://www.ffp.asso.fr/developpement/)

*>> Remplir les champs obligatoires (\*)*

N’hésitez pas à faire des corrections ou l’indiquer à notre secrétariat.

*>> Présentation*

Ecrivez qlq chose sur vous , vos motivations, ce que vous aimez dans le parachutisme

*>> choix de la bourse +*

Brevet délivré par : Thibaut DINI (votre Directeur Technique)

Directeur Technique de l’école de : EFPPLR/ Skydive Pujaut

Le : indiquer la date d’obtention de votre brevet (celle signée et tamponnée sur votre carnet de saut)

>> Pour la structure destinataire de la bourse : sera pré-rempli, le club dans lequel vous avez pris votre licence de l’année en cours, néanmoins vous pouvez choisir un autre centre affilié FFP. (taper direct le nom de la ville

La bourse sera versée sur votre compte sauts, l’année suivante.

Une fois votre demande de bourse envoyée, votre centre la reçoit pour validation, la valide puis l’envoi à la ligue qui gère les enveloppes.